ABAK

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège : 22 Boulevard Michel Strogoff – 80440 BOVES
Société en cours d'immatriculation

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Le capital social initial est fixé à la somme de 100.000 euros. Il est représenté par 10.000 actions de DIX EUROS (10 €) chacune.
Ces actions ont été souscrites par les associés fondateurs de la Société ABAK tous présents à l'Assemblée Générale Constitutive conformément à la liste ci-après :

- La Société SO.DE.PI., une somme en numéraire de QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE EUROS, ci 95.000 €
- La Société NORIAP, une somme en numéraire de CINQ MILLE EUROS, ci 5.000 €

TOTAL GENERAL DES APPORTS, CENT MILLE EUROS, ci 100.000 €

Ces parts ont été libérées en totalité.

Le 15 novembre 2024

Le Président de la Société ABAK
La Société Coopérative Agricole NORIAP
Représentée par Damien FRANÇOIS

